

(Afsapps), qui sera condamnée au pénal en 2021 et ne fera pas appel, contrairement à la direction du groupe Servier qui a pourtant échappé alors à la qualification d'actes criminels dans le jugement (uniquement «tromperie» et homicides «involontaires», et seulement une amende symbolique...), mais aussi la présence de soutiens politiques qui élèveront le fondateur du groupe au rang le plus élevé dans l'ordre de la légion d'honneur (pétition en fin de livre pour en demander la destitution postmortem, Jacques Servier étant décédé en 2014). Ce livre permet aussi d'avoir des approfondissements à la fois scientifiques, biochimiques, et sur les faits, qui sont tous sourcés, avec un petit personnage amusant représentant Hippocrate.

Les auteurs insistent simultanément sur le poison des esprits que constitue ce scandale: «[...] *celui du système sanitaire français, trop perméable aux influences d'intérêts privés au détriment de la santé publique; celui de la défiance du grand public envers un système médico-pharmaceutique compromis et faillible; venin conduisant aux amalgames et au conspirationnisme grandissant*». Un ouvrage à faire largement connaître.

Philippe Laville, membre du Comité national de la LDH

François Colcombet, un magistrat engagé

C'est avec beaucoup de tristesse que la LDH a appris le décès de François Colcombet, à l'âge de 85 ans. François Colcombet était un homme de qualité rare, à la fois réservé et très ferme sur les principes. Tout son parcours est là pour le prouver, d'abord sur le plan professionnel comme magistrat, cofondateur puis président du Syndicat de la magistrature, délégué interministériel chargé de la Lutte contre la toxicomanie (1982-1983) ou encore directeur de la Protection judiciaire de la jeunesse (1983-1986), conseiller à la Cour de cassation. Sur le plan politique, il a exercé différents mandats dans son Bourbonnais natal comme conseiller général de l'Allier et maire de la commune de Dompierre-sur-Besbre, si chère à son cœur. Il y fut un écologiste avant l'heure en bataillant contre des projets d'élevage industriel, de barrages ou encore de centrale nucléaire et de centre de stockage de déchets radioactifs. Sous sa houlette, Dompierre-sur-Besbre fut un laboratoire social et culturel avec le développement de chantiers d'insertion, une friche industrielle transformée en centre d'activités économiques, sportives et artistiques, et l'ouverture d'un cinéma René-Fallet, originaire de la ville voisine de Jaligny-sur-Besbre.

Comme député, il a siégé à la Cour de justice de la République et fut «*un des piliers de la commission des lois pour rapporter des textes aussi importants que le blanchiment de l'argent de la drogue, l'aide juridique [...] ou encore le droit des marques et la réforme judiciaire en Nouvelle-Calédonie*»⁽¹⁾.

François Colcombet fut également membre de la Ligue des droits de l'Homme et notamment de notre Comité central de 1976 à 1987, trésorier-adjoint de 1980 à 1985, et resta au Bureau national jusqu'en 1988. Il fut aussi durant de longues années président de la commission «Police-Justice» de notre organisation. Il fut également un membre éminent de notre intergroupe parlementaire présidé par Bertrand Delanoë, Jean-Michel Belorgey, également député de l'Allier, et Jean-Pierre Michel dont il était proche et avec qui il a fondé le Comité français pour un Iran démocratique (CFID). Tout au long de sa vie, il a partagé nombre de nos combats sur les drogues et notamment la dépénalisation du cannabis ou la protection de la jeunesse, de l'enfance délinquante ou en danger. La LDH tient à exprimer à sa famille et à tous ses proches ses plus sincères condoléances.

(1) *Le Monde*, 13 avril 2023.

LDH

Françoise Basch, féministe militante

Françoise Basch nous a quittés lundi 9 mars, à l'âge de 92 ans. Elle était la petite fille d'Ilona et de Victor Basch, ardent dreyfusard, l'un des principaux acteurs de la lutte contre le fascisme pendant le Front populaire, cofondateur et président de la LDH de 1926 jusqu'à son assassinat par la Milice, en 1944. Toute sa vie, dans le prolongement des trajectoires de son grand-père et de sa mère, figures tutélaires à différents égards, cette intellectuelle

milite avec un tact et une conviction impressionnantes : contre la guerre d'Algérie, puis pour les *women's studies*, tout en faisant mémoire, y compris de manière critique au plan personnel, de l'œuvre politique de ses grands-parents. Le prochain numéro de *Droits & Libertés* consacrera un article en hommage à son œuvre et à son parcours de féministe militante.

LDH